



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**06 FEVRIER 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le SIX FEVRIER à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

**Étaient présents** : L.BISCARRAT – Maire – J.C.AILLOT – C.MAFFRE – G.A.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint – G.RATAJEZAK – H.FAURE – P.RELING – A.SCIACQUA-LERIDON – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – L.BUFFA – P.BELMONTET – *Conseillers municipaux*

**Excusés représentés** : M.CHRETIEN par M.QUESTA / C.ORTIZ par J.C.AILLOT  
L.CHAVANY par H.FAURE / M.C.FOLIO par T.VERMEILLE  
S.MOLINET-LECLAIRE par S.CAPPEAU-FREJABUE  
T.FLEGON par Pierre BELMONTET

**Excusé non représenté** : P.R. MARTIN / E.CRETIN-RAFFET / A.PERIN / P.VERGER

**Secrétaire de séance** : Anne SCIAQUA-LERIDON

**Secrétaire de séance adjointe** : Magalie LEFER – *Directrice Générale des Services qui ne participe pas aux débats*

---

La séance est déclarée ouverte à 19 h 05

**Le Conseil Municipal :**

- **DESIGNE à l'unanimité**, Mme Anne SCIAQUA-LERIDON, en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le compte-rendu du Conseil Municipal du 04 décembre 2018.
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire de la décision prise en vertu de ses délégations de pouvoir :  
\* Décision n° 2019-D-001 du 21 Janvier 2019 – souscription d'un avenant n°1 au marché public conclu avec l'entreprise SRV BAS MONTEL de SORGUES, relatif aux travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement sur la route de Camaret et le chemin de Grangeneuve – Montant de l'avenant : 27 102.88 € TTC ce qui porte le montant total du marché à 620 146.68 € TTC.
- **APPROUVE à l'unanimité**, la convention avec la SASU Eve Créations portant sur l'organisation du festival « les Egarés 2019 ».
- **APPROUVE à l'unanimité**, le classement dans la voirie communale des voies communes, réseaux et espaces verts du lotissement LE CLOS DE LA DAME pour une superficie de 1 310 m2.
- **DECIDE à l'unanimité** de confier pour la saison 2019 et suivantes, l'exploitation du camping municipal par un contrat conclu selon une concession/délégation de service public dans sa forme simplifiée.
- **DECIDE à l'unanimité** de confier pour les saisons 2019-2020-2021, l'exploitation du snack de la piscine municipale par un contrat d'exploitation après appel à la concurrence par appel d'offres.
- **APPROUVE à l'unanimité**, la convention charte qualité « plan mercredi » et le projet éducatif de territoire intégrant le plan mercredi 2019-2021.

- **APPROUVE** à l'unanimité le règlement intérieur de l'ALSH extra-scolaire « plan mercredi et vacances scolaires ».
- **APPROUVE** à l'unanimité la convention établie entre les Communes de Bédarrides, Caderousse, Châteauneuf-du-Pape, Jonquières et Sorgues pour le fonctionnement du Relais parents Assistantes Maternelles intercommunal pour la période 2019-2022.
- **APPROUVE** à l'unanimité, la convention avec la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange pour l'enlèvement des ordures ménagères et assimilées d'origine non domestiques.
- **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Fait à JONQUIERES le 07 Février 2019,

Le Maire,  
Louis BISCARRAT

La Secrétaire de Séance,  
Anne SCIAQUA-LERIDON

